



Cheops Technology mise sur la révolution du cloud

<http://www.lefigaro.fr/entrepreneur/2012/06/18/09007-20120618ARTFIG00508-cheops-technology-mise-sur-la-revolution-du-cloud.php>

Mis à jour le 18/06/2012 à 10:18



«L'un des avantages du cloud, c'est-à-dire la dématérialisation des logiciels et des données utilisées par un client final, c'est qu'il lui permet de réduire ses coûts de 25 % en moyenne», indique Nicolas Leroy-Fleuriot. *Crédits photo : IBO/SIPA*

VIDEO - Nicolas Leroy-Fleuriot, PDG de Cheops Technology, est l'invité de l'émission LCI-Le Figaro « Impressions d'entrepreneurs » en partenariat avec HP.

Ciel dégagé pour le développement du cloud¹, ou informatique dans le nuage, chez Cheops Technology. Le PDG de cette SSII, Nicolas Leroy-Fleuriot, qui a lancé en 2010 une nouvelle offre portant sur le cloud computing, compte aujourd'hui 71 clients sur cette seule activité qu'il va accroître dans les mois à venir. «L'un des avantages du cloud, c'est-à-dire la dématérialisation des logiciels et des données utilisées par un client final, c'est qu'il lui permet de réduire ses coûts de 25 % en moyenne», indique le dirigeant qui est en cours d'acquisition d'une société d'infrastructure informatique en Ile-de-France.

Cheops Technology, avec 12 agences en France et son siège en Gironde, emploie 360 personnes. La société a engagé en avril dernier 2 millions d'euros d'investissement pour étendre son data center de production. Autre chantier, le data center de secours, où sont dupliquées les données. Il va prochainement arriver à saturation, et Nicolas Leroy-Fleuriot devrait concrétiser, en juillet, le projet de construction d'un nouveau centre. «Nous sommes en discussion avec deux sociétés. Dans un cas, nous envisageons une coentreprise avec un opérateur télécoms ; dans l'autre il s'agirait d'un partenariat avec un industriel.» Cheops Technology, qui réalise un chiffre d'affaires de 65,6 millions d'euros, devrait procéder à une soixantaine de recrutements dans les dix-huit mois qui viennent.

Une grande souplesse pour les entreprises

Si le cloud connaît un tel engouement, c'est parce qu'il offre une grande souplesse. «Prenons par exemple une chaîne de magasins dans le domaine de la culture, qui est un de nos clients», détaille Nicolas Leroy-Fleuriot. «Il y a un afflux d'achats à la période de Noël, et le gros intérêt du cloud c'est qu'on va pouvoir allouer de la puissance de traitement, de la capacité de stockage, et garantir un niveau de disponibilité et de fonctionnement du système d'information, pour que le client puisse encaisser ce pic de charge, sans avoir à investir lui-même dans des systèmes informatiques qui lui coûteraient beaucoup plus chers.»

Quant à la confidentialité des données «nous avons en tant qu'opérateur de cloud beaucoup plus de moyens pour les sécuriser que nos clients, qui ne peuvent investir dans ce domaine dans leur entreprise», poursuit le PDG. Cheops Technology met aussi en avant un atout par rapport aux géants américains du secteur, «nos data centers sont localisés en France, et nous disposons de contrats de cloud de droit français qui protègent complètement nos clients».

En 2012 on estime qu'une entreprise sur cinq a choisi le cloud, au moins deux devraient l'avoir fait l'année prochaine. «La révolution du cloud est en marche, et rien ne l'arrêtera» affirme Nicolas Leroy-Fleuriot.



Corinne Caillaud



journaliste

4 abonnés